



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

AU 30 JUIN 2009

Chiffres clefs consolidés	2
Rapport d'activité.....	5
États financiers consolidés	16
Attestation du Responsable du rapport financier semestriel.....	37
Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle	38

Chiffres clefs consolidés

Au premier semestre 2009, les principaux chiffres-clés du groupe Casino ont été les suivants :

Activités poursuivies en millions d'euros	1er sem. 2008 retraité*	1er sem. 2009	Variation (%)	Variation organique ⁽¹⁾
Volume d'affaires commercial HT ⁽²⁾	18 443	18 003	-2,4%	
Chiffre d'affaires consolidé HT	13 810	13 447	-2,6%	-1,0%
Marge commerciale	3 418	3 364	-1,6%	
EBITDA ⁽³⁾	861	819	-5,0%	-2,0%
Dotations aux amortissements	(324)	(330)	+2,0%	
Résultat opérationnel courant (ROC)	538	488	-9,1%	-6,4%
Autres produits et charges opérationnels	(15)	11		
Résultat financier, dont :	(161)	(171)		
Coût de l'endettement financier net	(163)	(167)		
Autres produits et charges financiers	2	(4)		
Résultat avant impôts	361	329	-8,9%	
Impôts sur les bénéfices	(89)	(71)		
Quote-part de résultats des entreprises associées	7	4		
Résultat net des activités poursuivies	280	262		
dont part du Groupe	229	231	+0,8%	
dont intérêts minoritaires	51	31		
Résultat net des activités abandonnées	(2)	(1)		
dont part du Groupe	(2)	(1)		
dont intérêts minoritaires	0	0		
Résultat net de l'ensemble consolidé	278	261		
dont part du Groupe	227	230	+1,1%	
dont intérêts minoritaires	51	31		
Résultat net normalisé, Part du Groupe ⁽⁴⁾	223	189	-15,1%	

* Données 2008 retraitées pour tenir compte de la norme IFRS 8 et de l'interprétation IFRIC 13 (cf. note 2.4 de l'annexe aux comptes consolidés)

(1) A périmètre comparable et taux de change constants et hors impact des cessions immobilières (OPCI).

(2) Le volume d'affaires commercial HT totalise le chiffre d'affaires, pris à 100%, des sociétés qui entrent dans le périmètre de consolidation du Groupe dont, notamment, les sociétés mises en équivalence. Il intègre également le chiffre d'affaires réalisé sous enseigne par l'activité franchise.

(3) EBITDA = ROC + dotations aux amortissements opérationnels courants.

(4) Le résultat net normalisé correspond au résultat net des activités poursuivies, corrigé des effets des autres produits et charges opérationnels tels que définis dans la partie Principes Comptables de l'annexe annuelle aux comptes consolidés et des effets des éléments financiers non récurrents, ainsi que des produits et charges d'impôts non récurrents (cf. annexe).

Faits marquants

- Casino a annoncé, **le 5 mars 2009**, l'apport à sa filiale Mercialys d'un portefeuille d'actifs immobiliers Alcudia, constitué de projets de promotion développés par Casino et de surfaces de vente et de réserve d'hypermarchés, pour une valeur totale de 334 millions d'euros.
Cette opération, qui représente une étape majeure du programme Alcudia, s'inscrit dans la stratégie de valorisation et de monétisation des actifs immobiliers mise en place par le Groupe depuis 2005. En rémunération des apports, Mercialys a émis au profit du Groupe Casino 14,2 millions d'actions nouvelles, portant la participation du Groupe Casino à son capital de 59,7% à 66,1%.
- Dans la continuité de l'introduction en Bourse de Mercialys en 2005 et afin de préserver le statut SIIC de la société, Casino a souhaité associer directement ses actionnaires au développement de Mercialys et aux perspectives de création de valeur offertes par l'opération d'apport, conformément à l'annonce du 5 mars. Dans ce cadre, Casino a distribué, le **2 juin 2009**, à tous ses actionnaires (porteurs d'actions ordinaires et d'actions à dividende prioritaire), outre son dividende ordinaire en numéraire (2,57 euros par action à dividende prioritaire et 2,53 euros par action ordinaire), un dividende en actions Mercialys à hauteur d'1 action Mercialys pour 8 actions Casino détenues.
À l'issue de la distribution en nature, le groupe Casino détient désormais environ 50,4 % du capital et des droits de vote de Mercialys ⁽¹⁾ et entend rester durablement actionnaire majoritaire de la société.
- Le **20 mars 2009**, Casino a annoncé l'arrivée d'Antoine Giscard d'Estaing au sein du Groupe en tant que Directeur financier.
À la même date, la négociation annuelle obligatoire sur les salaires et les conditions de travail 2009 s'est conclue par un accord collectif signé par 5 organisations syndicales : FO, CFDT, UNSA, CFTC et Autonome. Cet accord s'inscrit dans la démarche de rénovation sociale lancée en 2008 au sein du groupe Casino et se caractérise principalement par un effort particulier sur les bas salaires et par une nouvelle série de mesures visant à favoriser l'égalité hommes/femmes.
- Le **1^{er} avril 2009**, Leader Price, Géant Casino et le groupe Caillé, groupe de distribution réunionnais indépendant, ont confirmé être en discussion concernant le passage sous enseigne Leader Price et Géant Casino des magasins exploités par le groupe Caillé.
Le groupe Caillé ferait ainsi passer :
 - sous l'enseigne Géant Casino, à travers un contrat de franchise, les 2 hypermarchés qu'il exploite actuellement sous les enseignes Hyper Champion et Hypercrack.
 - sous l'enseigne Leader Price, à travers un contrat de master franchise, les 28 supermarchés qu'il exploite actuellement, directement ou en sous-franchise, sous les enseignes Champion et Dia.Cet accord, qui représente un volume d'affaires magasins en année pleine de près de 400 millions d'euros, traduit l'attractivité des enseignes Géant Casino et Leader Price et de leurs marques propres Casino et Leader Price.
- Le **2 avril 2009**, Casino a annoncé avoir conclu un accord avec ING conférant à Casino une option d'achat sur la participation de 5 % détenue par ING dans Super de Boer. Cette option d'achat est exerçable à tout moment jusqu'au 30 juin 2010 pour un prix d'exercice fixé à 5 euros par action. L'option d'achat dont bénéficiait Casino sur la participation de 6,2 % détenue par ING, RBS et Rabobank dans Super de Boer était arrivée à échéance le 31 mars 2009.
- Depuis le **4 mai 2009**, le Groupe détient 35,4% de CBD (contre 34,8% précédemment), suite à l'approbation lors de l'assemblée générale de CBD de l'émission au profit de Casino de 2,2 millions d'actions préférentielles au cours de 32,32 Real par action ⁽²⁾, soit un montant équivalent à 71 millions de Real (24 millions d'Euros).

(1) Rallye et Casino détenant ensemble 58,0% du capital et des droits de vote

(2) Cours moyen pondéré par les volumes des 15 dernières séances avant le 30 avril 2009, date de convocation de l'assemblée générale

Cette émission s'inscrit dans le cadre de l'accord signé en mai 2005 avec la famille d'Abilio Diniz aux termes duquel le groupe Casino a apporté à CBD, fin 2006, le goodwill d'acquisition généré à l'occasion de ses prises de participations successives dans la société afin que cette dernière puisse, conformément aux possibilités offertes par les législations fiscale et boursière brésiliennes, bénéficier de la déductibilité fiscale de l'amortissement du goodwill.

L'amortissement du goodwill apporté engendrera une économie totale d'impôts pour CBD de 517 millions de Real (soit 178 millions d'euros) sur une période estimée de 6 ans, à compter de 2008. En échange de cet apport, CBD s'est engagée à rétrocéder à Casino 80% de l'économie fiscale réalisée via l'émission d'actions préférentielles nouvelles de CBD au profit de Casino.

Au terme de la période d'amortissement du goodwill, sur la base du cours de bourse actuel de CBD, l'intérêt économique de Casino dans CBD serait porté à environ 38% ⁽¹⁾.

- Suite à l'approbation par l'assemblée spéciale des porteurs d'actions à dividende prioritaire (ADP) et l'assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire du 19 mai 2009, Casino a mis en œuvre le **15 juin 2009** la conversion de la totalité des 14 589 469 ADP en 12 505 254 actions ordinaires à raison de 6 actions ordinaires pour 7 ADP.

L'opération s'est traduite par une réduction de capital de 3 188 848,95 €.

Les ADP ont été transférées au compartiment des valeurs radiées de NYSE Euronext Paris sur lequel les droits formant rompus continueront de coter jusqu'au 15 décembre 2009.

Par cette opération, le Groupe traduit sa volonté de simplifier sa structure de capital et d'améliorer son profil boursier en augmentant le flottant de l'action ordinaire.

(1) Dans l'hypothèse où les actionnaires minoritaires exerceraient leurs droits préférentiels de souscription, CBD rémunérera en partie la quote-part d'économie fiscale réalisée en numéraire et l'augmentation du pourcentage de détention économique de Casino dans CBD sera donc moindre

Rapport d'activité

- Les résultats du 1^{er} semestre témoignent du bon positionnement du portefeuille d'activités du Groupe et de la capacité d'adaptation de ses enseignes, en France et à l'International, dans un environnement économique difficile.
- Le chiffre d'affaires est en baisse de -2,6% sous l'effet de la déconsolidation fin décembre 2008 de deux franchisés du sous-groupe Franprix-Leader Price (impact périmètre négatif de -0,5%) et de la dépréciation des devises brésiliennes et colombiennes par rapport à l'euro (impact change de -1,1%).
- La croissance organique* recule modérément de -1,0% (contre une hausse de +6,9% en 2008) et progresse de +1,3% hors essence et effet calendaire, grâce à la résistance de l'activité en France et la poursuite d'une croissance soutenue à l'International.
 - En France, la stabilité des ventes des enseignes de proximité contribue à limiter la baisse du chiffre d'affaires à -4,2% en organique*.
 - Sous l'impulsion du Brésil, de la Thaïlande et du Vietnam, les ventes à l'International affichent une croissance organique* robuste à +5,0%.
- Le résultat opérationnel courant est en retrait de -9,1% et de -6,4% à taux de change et périmètre constant.
 - Le recul limité du ROC en France à -11,8% reflète la bonne tenue de la marge commerciale (sous l'effet combiné d'un mix de formats et de marque favorable et de la résistance des formats de proximité) ainsi que la bonne maîtrise des coûts, permise grâce à la mise en œuvre rapide du programme d'économies.
 - Le ROC International recule de -2,6% sous l'effet de la dépréciation des devises brésiliennes et colombiennes. En organique*, il progresse de +1,9%.
- La marge opérationnelle est en baisse de -26 bp :
 - En France, la marge opérationnelle recule de -29 bp grâce à la stabilité des marges des formats de proximité et de Franprix/Leader Price.
 - La marge opérationnelle à l'International est en légère baisse de -16 bp. A périmètre et taux de change constant, le retrait est de -10 bp, reflétant la bonne tenue des marges sur l'ensemble des pays clefs et l'impact défavorable des grèves au Vénézuéla.

* à périmètre comparable et taux de change constant et hors impact des cessions immobilières (OPCI).

FRANCE

(63% du chiffre d'affaires HT et 69% du ROC consolidés du groupe Casino)

<i>en millions d'euros</i>	1 ^{er} sem. 2008 Retraité*	1 ^{er} sem. 2009	Variation (%)	Variation organique
Chiffre d'affaires HT	9 008	8 530	-5,3%	-4,2%
Résultat opérationnel courant (ROC)	384	339	-11,8%	-9,8%
<i>Marge opérationnelle courante</i>	4,3%	4,0%	-29bp	-24bp

* Données 2008 retraitées pour tenir compte de la norme IFRS 8 et de l'interprétation IFRIC 13 (cf. note 2.4 de l'annexe aux comptes consolidés)

Le chiffre d'affaires des activités françaises s'est élevé à 8 530 millions d'euros au 1^{er} semestre 2009 contre 9 008 millions d'euros au 1^{er} semestre 2008, en baisse de -5,3%.

La bonne tenue de l'activité en France, dans l'environnement actuel, atteste du positionnement adapté du portefeuille d'activités du Groupe et illustre la performance satisfaisante des formats de proximité (Monoprix, Casino Supermarchés et Franprix), une amélioration de la tendance d'activité de Géant Casino au 2nd trimestre et la poursuite d'une croissance à deux chiffres pour Cdiscount.

Le résultat opérationnel courant connaît une baisse limitée de -11,8% à 339 millions d'euros, en dépit de la dégradation de l'environnement, et de -9,8 % en organique. Ce repli limité reflète la bonne tenue de la marge commerciale du fait de l'impact favorable du mix format et du mix marque, et la mise en œuvre rapide du plan de réduction des coûts, permettant notamment la maîtrise des frais de personnel.

Les amortissements sont en hausse +2,0%. La marge opérationnelle courante s'inscrit ainsi en retrait de -29 bp. Les formats de proximité et Franprix-Leader Price affichent une marge opérationnelle stable. La marge des hypermarchés est en retrait.

Par format, on notera les points suivants :

- Les ventes des hypermarchés **Géant Casino** sont en baisse de -11,5% à 2 588 millions d'euros (contre 2 924 millions d'euros au 1^{er} semestre 2008). Hors essence, les ventes à magasins comparables sont en retrait de -6,4%. La baisse limitée des ventes à magasins comparables hors essence au 2^{ème} trimestre (-4,2% vs -8,6% au 1^{er} trimestre) témoigne d'une amélioration significative de la tendance d'activité, tant au niveau des débits (-3,7% vs -5,7%) que du panier moyen (-0,5% vs -3,1%).

Cette amélioration reflète le redressement de la performance en alimentaire au 2^{ème} trimestre, avec un recul modéré des ventes à magasins comparables hors essence à -2,4% (vs -7,4% au 1^{er} trimestre), résultant du renforcement de la dynamique commerciale de l'enseigne. Comme annoncé, Géant Casino a intensifié son activité promotionnelle depuis fin mars, a conduit un pilotage strict des promotions et a procédé à des baisses de prix ciblés en fond de rayon. Ces investissements tarifaires ont été permis par les gains résultant de l'optimisation des conditions d'achat. La croissance de la marque propre s'est poursuivie sur un rythme élevé.

Les ventes en non alimentaire sont en baisse de -10,5% au premier semestre. Dans un environnement peu favorable aux dépenses discrétionnaires, les produits blancs et bruns ont été particulièrement affectés par les arbitrages de dépenses des consommateurs. L'enseigne a poursuivi son travail de recentrage de l'offre sur les familles de produits les plus porteuses en chiffre d'affaires et les plus rentables (Textile, Maisons et Loisirs).

La bonne maîtrise des coûts, résultant notamment de l'amélioration de l'efficacité opérationnelle en magasins, a permis de compenser en partie la baisse de l'activité.

La marge opérationnelle de Géant s'inscrit en retrait.

- Les ventes de **Franprix/Leader Price** sont en baisse de -5,6% à 2 018 millions d'euros (contre 2 138 millions d'euros au 1^{er} semestre 2008).

Franprix affiche une performance commerciale satisfaisante, avec des ventes à magasins comparables stables. La bonne tenue du trafic démontre la robustesse de l'enseigne qui bénéficie, par ailleurs, du succès de son nouveau concept de magasin.

Le recul des ventes à magasins comparables de Leader Price (-7,6%) résulte essentiellement de la baisse du panier moyen, le trafic étant quasiment stable sur la période, la clientèle du format discount, plus sensible à l'environnement économique, continuant à limiter ses dépenses.

Hors impact de la déconsolidation fin décembre 2008 de deux franchisés, les ventes totales connaissent une baisse limitée à -1,1%, grâce à la contribution significative de l'expansion. Franprix a ainsi maintenu un rythme d'expansion soutenu, avec 27 nouveaux magasins ouverts sur la période. Leader Price a ouvert de son côté une vingtaine de magasins sur la période, conformément à ses objectifs.

La stabilité de la marge opérationnelle témoigne de la solidité du modèle économique des deux enseignes.

- Les ventes de **Supermarchés Casino** sont en baisse de -2,9% à 1 605 millions d'euros au 1^{er} semestre 2009 contre 1 654 millions d'euros au 1^{er} semestre 2008. A magasins comparables, les ventes diminuent de -3,1% (hors essence), sous l'effet principalement de la baisse du trafic (-3,9%), le panier moyen étant en progression de +0,9% grâce au dynamisme de la marque propre. Les ventes totales hors essence sont stables.
- Les ventes de **Monoprix** progressent de +0,3% à 905 millions d'euros (contre 903 millions d'euros au 1^{er} semestre 2008), portées par la poursuite du développement de l'enseigne (ouverture de 16 magasins sur la période) et de l'intégration de Naturalia. A magasins comparables, les ventes reculent de -1,9%, une performance satisfaisante qui traduit le positionnement différencié de l'enseigne.
- Les **supérettes** enregistrent des ventes à 731 millions d'euros au 1^{er} semestre 2009 contre 753 millions d'euros au 1^{er} semestre 2008, en baisse de -3,0%. Cette diminution résulte notamment de la poursuite de la politique d'optimisation et de rationalisation du parc de magasins avec 214 fermetures sur la période contre 190 ouvertures.
- Les **autres activités**, qui incluent principalement Cdiscount, Mercialys, Banque Casino et Casino Restauration, affichent une croissance significative de leur chiffre d'affaires (+7,5%), sous l'impulsion du fort dynamisme de Cdiscount et de Mercialys. Le chiffre d'affaires des autres activités s'élève ainsi à 683 millions d'euros contre 635 millions d'euros au 1^{er} semestre 2008. Cdiscount affiche de nouveau une croissance à deux chiffres de ses ventes (+14,9%). Le site de l'enseigne bénéficie d'une fréquentation et d'un taux de transformation en hausse, qui reflètent le succès de sa stratégie, combinant un positionnement tarifaire très attractif, une forte réactivité commerciale et une offre élargie à de nouveaux univers. Mercialys enregistre à nouveau une croissance à deux chiffres de ses revenus locatifs, avec une bonne tenue des indicateurs de gestion. Cette performance confirme la solidité du modèle économique de la société. Une nouvelle étape a par ailleurs été franchie dans la stratégie de valorisation des actifs immobiliers du Groupe avec l'apport par Casino à Mercialys, en mai 2009, de 25 projets Alcudia à fort potentiel de restructuration et de développement.

INTERNATIONAL

(37% du chiffre d'affaires HT et 31% du ROC consolidés du groupe Casino)

<i>en millions d'euros</i>	1 ^{er} sem. 2008 Retraité*	1 ^{er} sem. 2009	Variation (%)	Variation organique
Chiffre d'affaires HT	4 802	4 917	+2,4%	+5,0%
Résultat opérationnel courant	154	150	-2,6%	+1,9%
<i>Marge opérationnelle courante</i>	3,2%	3,0%	-16bp	-10bp

* Données 2008 retraitées pour tenir compte de la norme IFRS 8 et de l'interprétation IFRIC 13 (cf. note 2.4 de l'annexe aux comptes consolidés)

Les principaux indicateurs de l'International ont été affectés sur la période par l'impact défavorable de la dépréciation des devises brésiliennes et colombiennes par rapport à l'euro.

Les ventes de l'International sont en hausse de +2,4% (+5,0% en organique), portées par le maintien du dynamisme des deux zones stratégiques que sont l'Amérique du Sud et l'Asie, qui représentent désormais 30% du chiffre d'affaires. Le chiffre d'affaires de l'International s'élève ainsi à 4 917 millions d'euros (contre 4 802 millions d'euros au 1^{er} semestre 2008).

Le résultat opérationnel courant de l'International s'est établi au 1^{er} semestre à 150 millions d'euros contre 154 millions d'euros au 1^{er} semestre 2008, en baisse de -2,6%. En organique, il progresse de +1,9%.

Le retrait de -16 bp de la marge opérationnelle courante (à 3,0% vs 3,2% au 1^{er} semestre 2008) résulte de l'impact des grèves au Venezuela et de la baisse de la marge en Asie du fait de la forte accélération de l'expansion en Thaïlande en 2008 (hausse des amortissements). Les marges du Brésil et de la Colombie ont progressé. En organique, la marge opérationnelle est relativement stable (-10bp).

Amérique du Sud

Brésil (CBD consolidée par intégration proportionnelle à 35,01%) ;

Argentine

Uruguay

Venezuela

Colombie

<i>en millions d'euros</i>	1 ^{er} sem. 2008 Retraité*	1 ^{er} sem. 2009	Variation (%)	Variation organique
Chiffre d'affaires HT	2 877	2 891	+0,5%	+6,2%
Résultat opérationnel courant	99	93	-6,3%	+0,9%
<i>Marge opérationnelle courante</i>	3,5%	3,2%	-23bp	-18bp

* Données 2008 retraitées pour tenir compte de la norme IFRS 8 et de l'interprétation IFRIC 13 (cf. note 2.4 de l'annexe aux comptes consolidés)

Les ventes de l'Amérique du Sud s'établissent à 2 891 millions d'euros contre 2 877 millions d'euros au 1^{er} semestre 2008, soit une évolution de +0,5%.

La zone Amérique du Sud affiche une croissance organique soutenue à +6,2%, portée par une solide progression des ventes à magasins comparables (+4,7%) sous l'impulsion du dynamisme de CBD au Brésil.

L'enseigne a surperformé son marché et a enregistré une accélération de la croissance des ventes à magasins comparables à +11,8%⁽¹⁾ (vs +8,1% en 2008). Cette excellente performance traduit l'efficacité de la politique commerciale compétitive mise en œuvre reposant sur un mix produits adapté et une stratégie tarifaire agressive, rendue possible notamment par le renforcement des partenariats avec les fournisseurs. La performance a été bonne à la fois en alimentaire et en non alimentaire.

Suite à l'acquisition de Ponto-Frio⁽²⁾, 2^{ème} acteur brésilien dans le segment de l'électronique-électroménager, CBD renforce sa position de leader de la distribution sur son marché domestique. L'enseigne a par ailleurs annoncé le rachat de la participation des minoritaires d'Assaï (40%).

(1) Données publiées par la société.

(2) Ponto Frio sera consolidé dans les comptes de CBD à compter de juillet 2009.

L'activité au Venezuela a été affectée par les mouvements de grève sur la période.

L'Argentine et l'Uruguay continuent d'enregistrer une performance satisfaisante à magasins comparables.

Dans un environnement économique toujours difficile en Colombie, Exito affiche un retrait modéré des ventes à -2,5%⁽¹⁾ grâce au maintien d'une politique de prix compétitive, au développement de la marque propre en alimentaire et en non alimentaire et au renforcement du programme de fidélité.

Par ailleurs, Exito a poursuivi au 1^{er} semestre le processus de rationalisation de ses enseignes, avec 5 conversions au format Bodega sur la période.

Le résultat opérationnel courant s'est élevé à 93 millions d'euros au 1^{er} semestre 2009 contre 99 millions d'euros au 1^{er} semestre 2008. En organique, le ROC progresse de +0,9%.

La marge opérationnelle courante de l'Amérique du Sud est en retrait de -23 bp (-18 bp en organique).

Hors impact des grèves au Venezuela, la marge est stable. CBD a bénéficié du dynamisme de ses ventes et de la poursuite d'une politique de contrôle strict de ses coûts. Exito a préservé sa rentabilité grâce à la montée en puissance du programme d'excellence opérationnelle qui a permis une réduction sensible des frais de personnel en magasins et des coûts centraux.

(1) Données publiées par la société.

Asie

Thaïlande

Vietnam

<i>en millions d'euros</i>	1 ^{er} sem. 2008 Retraité*	1 ^{er} sem. 2009	Variation (%)	Variation organique
Chiffre d'affaires HT	770	865	+ 12,3%	+7,4%
Résultat opérationnel courant	41	43	+ 5,3%	+1,0%
<i>Marge opérationnelle courante</i>	5,3%	4,9%	-33bp	-30bp

* Données 2008 retraitées pour tenir compte de la norme IFRS 8 et de l'interprétation IFRIC 13 (cf. note 2.4 de l'annexe aux comptes consolidés)

L'Asie affiche des ventes de 865 millions d'euros contre 770 millions d'euros au 1^{er} semestre 2008, soit une hausse de +12,3%. La croissance organique de l'Asie s'est maintenue sur un rythme élevé (+7,4%) sous l'effet de la politique d'expansion soutenue de Big C en 2008 et la poursuite d'une très forte croissance à magasins comparables au Vietnam.

Le résultat opérationnel est en progression de +5,3% à 43 millions d'euros et de +1,0% en organique. La marge opérationnelle courante est en retrait de -33 bp reflétant la forte accélération de l'expansion en Thaïlande en 2008 (hausse des amortissements).

La performance de Big C (Thaïlande) au 1^{er} semestre est satisfaisante, avec des ventes en monnaie locale en hausse de +3,9% (publié). L'enseigne bénéficie du renforcement de son réseau avec 12 ouvertures d'hypermarchés en 2008 et 1 au 1^{er} semestre 2009. La rentabilité s'est maintenue à un niveau élevé.

Le Vietnam enregistre un résultat et une marge opérationnels en progression.

Autres Secteurs International

Océan indien

Super de Boer

Pologne

<i>en millions d'euros</i>	1 ^{er} sem. 2008 Retraité*	1 ^{er} sem. 2009	Variation (%)	Variation organique
Chiffre d'affaires HT	1 155	1 161	+0,5%	+0,7%
Résultat opérationnel courant	14	14	+1,4%	+12,0%
<i>Marge opérationnelle courante</i>	1,2%	1,2%	+1bp	+13bp

* Données 2008 retraitées pour tenir compte de la norme IFRS 8 et de l'interprétation IFRIC 13 (cf. note 2.4 de l'annexe aux comptes consolidés)

Océan Indien

La croissance organique des ventes de l'Océan Indien est en retrait de -1,4%. A magasins comparables, les ventes sont stables.

Super de Boer

Super de Boer a enregistré au 1^{er} semestre 2009 des ventes en hausse de +1,6%. Cette performance reflète l'amélioration du chiffre d'affaires moyen par magasin, en progression de +5,1% au 2^{ème} trimestre contre +2,5% au 1^{er} trimestre 2009.

Le résultat opérationnel courant des Autres secteurs International est stable.

Commentaires sur les comptes consolidés du Groupe

Principaux effets de périmètre

La déconsolidation de deux franchisés Franprix-Leader Price fin décembre 2008 a généré un impact négatif de -98 millions d'euros sur le chiffre d'affaires, de -11,5 millions d'euros sur l'EBITDA et de -6,4 millions d'euros sur le ROC.

Une opération de cessions de murs à un OPCI en décembre 2008 a généré un impact négatif de -3,3 millions d'euros sur l'EBITDA et de -1,9 millions d'euros sur le ROC.

Principaux effets de change

La période a été impactée par la dépréciation du réal brésilien et du peso colombien par rapport à l'euro, partiellement compensée par l'appréciation du baht thaïlandais.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires HT consolidé du premier semestre 2009 s'est élevé à 13 447 millions d'euros, contre 13 810 millions d'euros au premier semestre 2008, soit une baisse de -2,6%. Les taux de change ont eu un effet défavorable de -1,1%. L'impact des variations de périmètre est négatif de -0,5%, lié principalement à la déconsolidation de deux franchisés du sous-groupe Franprix-Leader Price (cf. commentaires ci-dessus).

L'examen détaillé de l'évolution du chiffre d'affaires a été effectué plus haut dans les commentaires sur l'activité en France et sur les activités à l'international.

Résultat opérationnel courant (ROC)

Le résultat opérationnel courant du premier semestre 2009 s'est élevé à 488 millions d'euros, en retrait de -9,1% par rapport au premier semestre 2008. L'impact des changes est négatif de -1,2%. Les variations de périmètre ont eu un impact défavorable de -1,5%, lié principalement aux deux effets mentionnés ci-dessus.

La croissance organique du résultat opérationnel courant s'établit à -6,4%.

L'examen détaillé de l'évolution du résultat opérationnel courant a été effectué plus haut dans les commentaires sur l'activité en France et sur les activités à l'international.

Résultat opérationnel

Les **autres produits et charges opérationnels** font apparaître un produit de 11 millions d'euros au premier semestre 2009 contre une charge de 15 millions d'euros au premier semestre 2008.

Le produit de 11 millions d'euros au premier semestre 2009 comprend principalement :

- des résultats sur cession d'actifs pour 109 millions d'euros (dont 139 millions d'euros de plus-value sur la distribution de titres Mercialys et une moins-value de 28 millions d'euros sur la cession de la participation dans Easy Colombia),
- des provisions et charges pour restructuration pour (42) millions d'euros,
- des provisions et charges pour risques divers pour (40) millions d'euros,
- des provisions et charges pour litiges pour (21) millions d'euros,
- des pertes nettes de valeur d'actifs pour 6 millions d'euros.

La charge nette de 16 millions d'euros au premier semestre 2008 comprend principalement :

- des résultats sur cession d'actifs et des dépréciations d'actifs non courants pour 24 millions d'euros (dont 23 millions d'euros de résultats relatifs à la cession des titres Mercialys),
- des provisions et charges pour risques divers pour (14) millions d'euros,
- des provisions et charges pour restructuration principalement au sein d'Exito et de CBD pour (11) millions d'euros,
- une perte de dilution de la participation du Groupe dans CBD (suite à l'augmentation de capital) pour 5 millions d'euros.

Après impact des autres produits et charges opérationnels, le résultat opérationnel s'établit à 500 millions d'euros au premier semestre 2009 contre 522 millions d'euros au premier semestre 2008, soit une baisse de -4,4%.

Résultat avant impôt

Le **résultat avant impôt** s'élève à 329 millions d'euros au premier semestre 2009 (contre 361 millions d'euros au premier semestre 2008), en retrait de -8,9%. Ce résultat tient compte du résultat financier de la période qui fait apparaître une charge nette de 171 millions d'euros (contre une charge nette de 161 millions d'euros au premier semestre 2008) et qui est composé:

- du coût de l'endettement financier net de 167 millions d'euros, quasi stable par rapport au premier semestre 2008 (163 millions d'euros), reflétant la baisse des taux variables et la progression de la dette moyenne,
- des autres produits et charges financiers pour une charge nette de 4 millions d'euros (contre un produit de 2 millions d'euros au premier semestre 2008).

Résultat net, part du Groupe

L'**impôt sur les bénéfices** s'est élevé à 71 millions d'euros, représentant 21,7% du résultat avant impôt (contre 89 millions d'euros au premier semestre 2008). Après retraitement des éléments exceptionnels non récurrents, le taux effectif d'impôts s'élève à 29,7% vs 29,4% en 2008.

La **quote-part de résultat des entreprises associées** s'est élevée à 4 millions d'euros (contre 7 millions d'euros au premier semestre 2008).

Les **intérêts minoritaires** se sont établis à 31 millions d'euros au premier semestre 2009, en recul par rapport au premier semestre 2008 (51 millions d'euros). La baisse résulte principalement de la prise en compte, suite à la décision relative au litige Baud, d'une régularisation du partage du résultat de Franprix-Leader Price au titre de la période du 29 avril au 31 décembre 2008 initialement affecté aux minoritaires pour un montant de 17 millions d'euros (cf. note 17 de l'annexe aux comptes consolidés). La régularisation a eu pour effet de diminuer le résultat des minoritaires au profit de la part du Groupe.

En conséquence des éléments précédents, le **résultat net part du Groupe des activités poursuivies** s'est élevé à 231 millions d'euros au premier semestre 2009 (contre 229 millions d'euros au premier semestre 2008), soit une progression de +0,8%.

Le **résultat net part du Groupe des activités abandonnées** est négatif de 1 million d'euros au premier semestre 2009 (contre un résultat de -2 millions d'euros au premier semestre 2008). Il correspond, tant au 1^{er} semestre 2008 qu'au 1^{er} semestre 2009 à des charges associées aux activités cédées sur les précédents exercices.

Le **résultat net part du Groupe** de l'ensemble consolidé s'est ainsi établi à 230 millions d'euros (contre 227 millions d'euros au premier semestre 2008), en hausse de +1,1%.

Flux de Trésorerie

La **capacité d'autofinancement** est en retrait de -6,1% à 570 millions d'euros contre 607 millions d'euros au premier semestre 2008.

La variation du BFR, de (895) millions d'euros au 1^{er} semestre 2008 à (916) millions d'euros au 1^{er} semestre 2009, s'explique principalement par l'impact négatif ponctuel de la LME en France concernant les délais de paiement fournisseurs à hauteur de 350 millions d'euros.

Au premier semestre 2009, le Groupe a procédé à 453 millions d'euros d'**investissements courants** (contre 539 millions d'euros au premier semestre 2008), soit une baisse de -16%, en ligne avec la politique plus sélective du Groupe en matière d'investissements. L'expansion du Groupe en France est centrée sur les formats les plus porteurs et/ou peu consommateurs de cash (Casino Supermarchés, Monoprix, Franprix et

Leader Price). A l'International, les investissements sont en retrait en Colombie et en Thaïlande au premier semestre 2009 après une expansion soutenue en 2008.

Les **cessions** se sont élevées à 72 millions d'euros, comprenant principalement des cessions d'actifs en Colombie pour 55 millions d'euros (magasins et un entrepôt).

Situation financière

Au 30 juin 2009, la **dette financière nette** du Groupe s'est établie à 6 003 millions d'euros contre 4 851 millions d'euros au 31 décembre 2008. Au 30 juin 2008, elle s'était élevée à 5 868 millions d'euros. Le ratio de DFN/EBITDA⁽¹⁾ est stable à 3,1 par rapport au 30 juin 2008, et celui de la dette financière nette sur fonds propres à 84% au 30 juin 2009 (contre 83% au 30 juin 2008).

La **liquidité** du Groupe a été renforcée au cours du 1^{er} semestre 2009 par l'émission d'emprunts obligataires pour un montant de 750 millions d'euros à échéance 2012 et 2013. Au total, depuis le 1^{er} janvier 2009, le Groupe a émis 1,5 milliards d'obligations, dont 750 millions d'euros le 3 juillet 2009.

Les **capitaux propres** du Groupe s'élèvent à 7 146 millions d'euros au 30 juin 2009 contre 7 031 millions au 31 décembre 2008.

Principales transactions avec les parties liées

Les principales transactions avec les parties liées sont décrites dans la note 18 de l'annexe des comptes consolidés semestriels.

(1) DFN : Dette Financière Nette ; EBITDA : résultat opérationnel courant + dotation aux amortissements opérationnels courants

Perspectives 2009 et Conclusion

La performance du Groupe au 1^{er} semestre 2009 démontre sa capacité d'adaptation à un environnement plus difficile ainsi que l'efficacité de son modèle économique qui repose sur

- le développement prioritaire des formats de proximité, du discount et de l'e-business en France
- une présence à l'International centrée sur des pays à fort potentiel
- une stratégie active de valorisation des actifs immobiliers.

Le Groupe entend poursuivre et accélérer la mise en œuvre de ses plans d'actions, qui s'articulent autour de trois axes stratégiques :

1. Renforcement de l'attractivité commerciale de ses enseignes par
 - la poursuite du développement de la marque propre
 - l'optimisation de la stratégie tarifaire
 - la transformation en profondeur du modèle des hypermarchés en France
2. Maîtrise des marges grâce à
 - l'amélioration des conditions d'achat
 - la poursuite de la politique de réduction des coûts, devant générer des économies supérieures à 300 M€ en 2010 (dont 150 M€ à fin 2009)
3. Flexibilité financière accrue par
 - l'amélioration de la génération de free cash flow(1)
 - réduction des stocks de 2 jours en 2009 et de 1 jour supplémentaire en 2010
 - plus grande sélectivité en matière d'investissements (capex bruts d'environ 800 M€ en 2009 et 850 M€ en 2010)
 - et la mise en œuvre d'un plan de cessions d'actifs d'1 milliard d'euros d'ici fin 2010

Le Groupe confirme ainsi son objectif d'améliorer son ratio de DFN/EBITDA à fin 2009 et d'atteindre un ratio inférieur à 2,2x à fin 2010.

Ces informations constituent des objectifs et des perspectives que le Groupe estime reposer sur des hypothèses raisonnables. Elles ne peuvent être utilisées pour établir une prévision de résultat. Elles sont par ailleurs soumises aux risques et incertitudes inhérents aux activités exercées, les résultats réels du Groupe peuvent donc différer de ces objectifs et perspectives. Pour une description plus détaillée de ces risques et incertitudes, il convient notamment de se référer au Document de Référence 2008 du Groupe.

Evènements postérieurs à la clôture

- Le Tribunal arbitral, appelé à se prononcer dans le contentieux qui oppose le groupe Casino à la famille Baud, a rendu sa décision le 2 juillet 2009 et a jugé que la révocation des membres de la famille Baud des organes de direction des sociétés Franprix et Leader Price est intervenue pour « juste motif ». Le Tribunal Arbitral a ainsi reconnu le bien-fondé de la reprise opérationnelle de Franprix et de Leader Price par le groupe Casino.

Le Tribunal arbitral a en conséquence confirmé l'application du multiple de 14 fois la moyenne des résultats 2006 et 2007 de Franprix et de Leader Price pour calculer la valeur de la participation résiduelle des membres de la famille Baud dans les sociétés Franprix et Leader Price, respectivement de 5% et de 25%, ce qui correspond à la position retenue par le groupe Casino dans ses états financiers précédents.

Sous réserve du calcul du prix définitif en cours par un expert indépendant, le groupe Casino considère qu'il devrait être proche de 425 millions d'euros, y compris intérêts, tels qu'inscrits dans les comptes (voir Note 17 de l'annexe aux comptes consolidés).

Les autres évènements postérieurs à la clôture sont détaillés dans la Note 19 de l'annexe aux comptes consolidés semestriels.

Annexe : Passage du résultat net publié au résultat net normalisé *

*Le résultat net normalisé correspond au résultat net des activités poursuivies, corrigé des effets des autres produits et charges opérationnels tels que définis dans la partie Principes Comptables de l'annexe annuelle aux comptes consolidés et des effets des éléments financiers non récurrents, ainsi que des produits et charges d'impôts non récurrents.

Les éléments financiers non récurrents regroupent certains instruments financiers constatés en résultat dont la juste valeur peut être très volatile. A titre d'exemple, les variations de juste valeur des instruments financiers non qualifiés de couverture et des dérivés incorporés sur le cours de l'action Casino sont ainsi retraités du Résultat net normalisé.

Les produits et charges d'impôts non récurrents correspondent aux effets d'impôt directement liés aux retraitements précédents ainsi que les effets directs d'impôt non récurrents. Ainsi la charge d'impôt rapportée au résultat normalisé avant impôt correspond au taux d'impôt moyen normatif du Groupe.

Cet agrégat permet de mesurer l'évolution du résultat récurrent des activités.

en millions d'euros	S1 2008 publié	éléments retraités	S1 2008 normalisé	S1 2009 publié	éléments retraités	S1 2009 normalisé
Résultat opérationnel courant	538		538	488		488
Autres ch. et pdts opérationnels	-15	15	0	11	-11	0
Résultat opérationnel	522	15	538	500	-11	488
Coût de l'endettement financier net ⁽¹⁾	-163	-2	-166	-167	3	-164
Autres produits et charges financiers ⁽²⁾	2	-8	-6	-4	9	5
Charge d'impôt ⁽³⁾	-89	-19	-108	-71	-26	-98
Quote-part de résultat des entreprises associées	7		7	4		4
Résultat net des activités poursuivies	280	-14	266	262	-26	236
dont intérêts minoritaires ⁽⁴⁾	51	-8	43	31	16	47
dont Part du Groupe	229	-6	223	231	-42	189

⁽¹⁾ Sont retraités du coût de l'endettement financier net, les variations de juste valeur du dérivé incorporé lié à l'indexation des obligations indexées sur le cours de l'action Casino ainsi que les résultats dégagés lors des remboursements partiels de ces obligations, soit respectivement -13 et +15 millions d'euros en 2008 et -3 et 0 millions d'euros en 2009.

⁽²⁾ Sont retraités des autres produits et charges financiers, les variations de juste valeur de dérivés de taux non classés en comptabilité de couverture pour respectivement +2 millions d'euros en 2008 et -9 millions d'euros en 2009 et les variations de juste valeur des options d'achat et de vente de titres pour +6 millions d'euros en 2008.

⁽³⁾ Sont retraités de la charge d'impôt, les effets d'impôt correspondants aux éléments retraités ci-dessus, ainsi que les produits et charges d'impôts non récurrents (activation de déficits d'exercices antérieurs, ...). Ainsi la charge d'impôt rapportée au résultat normalisé avant impôt correspond au taux d'impôt moyen normatif du Groupe.

⁽⁴⁾ Sont retraités des intérêts minoritaires les montants associés aux éléments retraités ci-dessus ainsi que, pour le premier semestre 2009, la régularisation du partage du résultat au titre de la période du 29 avril 2008 au 31 décembre 2008 initialement affecté aux minoritaires pour un montant de 17 millions d'euros (cf. note 17 de l'annexe aux comptes consolidés).

États financiers consolidés

Les tableaux suivants comportent des données arrondies individuellement. Les calculs arithmétiques effectués sur la base des éléments arrondis peuvent présenter des divergences avec les agrégats ou sous totaux affichés.

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

Pour les situations intermédiaires aux 30 juin 2009 et 2008

en millions d'euros – non audités	Notes	30 juin 2009	30 juin 2008 Retraité (*)
ACTIVITES POURSUIVIES			
Chiffre d'affaires, hors taxes	7	13 447	13 810
Coût d'achat complet des marchandises vendues	8	(10 083)	(10 392)
Marge commerciale		3 363	3 418
Autres revenus	7	81	74
Coûts des ventes	9	(2 416)	(2 460)
Frais généraux et administratifs	9	(539)	(495)
Résultat opérationnel courant		488	538
<i>Exprimé en % du CA HT</i>		3,6	3,8
Autres produits opérationnels	10	165	24
Autres charges opérationnelles	10	(154)	(40)
Résultat opérationnel		500	522
<i>Exprimé en % du CA HT</i>		3,7	3,8
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		15	27
Coût de l'endettement financier brut		(182)	(190)
Coût de l'endettement financier net		(167)	(163)
Autres produits financiers		58	48
Autres charges financières		(62)	(46)
Résultat avant impôt		329	361
<i>Exprimé en % du CA HT</i>		2,4	2,6
Charge d'impôt		(71)	(89)
Quote-part de résultat net des entreprises associées		4	7
Résultat net des activités poursuivies		262	280
<i>Exprimé en % du CA HT</i>		1,9	2,0
Dont, part du Groupe		231	229
Dont, intérêts minoritaires		31	51
ACTIVITES ABANDONNEES			
Résultat net des activités abandonnées		(1)	(2)
Dont, part du Groupe		(1)	(2)
Dont, intérêts minoritaires		-	-
ENSEMBLE CONSOLIDE			
Résultat net de l'ensemble consolidé		261	278
Dont, part du Groupe		230	227
Dont, intérêts minoritaires		31	51

(*) voir note 2.4

Résultat par action

en euros – non audités	30 juin 2009	30 juin 2008 Retraité (*)
Des activités poursuivies, part du Groupe		
de base	1,94	1,82
dilué	1,94	1,82
De l'ensemble consolidé, part du Groupe		
de base	1,93	1,81
dilué	1,93	1,81

(*) Afin d'assurer la comparabilité d'une période à l'autre, les résultats par action au titre de la période close le 30 juin 2008 ont été retraités afin de prendre en compte rétrospectivement d'une part le changement de méthode relatif à l'interprétation IFRIC 13 (voir note 2.4.2) et d'autre part l'opération de conversion des actions à dividende prioritaire en actions ordinaires (voir note 3). Ainsi, ces deux opérations ont été considérées comme si elles avaient toujours eu lieu. Au 30 juin 2009, le capital social de la Société est composé uniquement d'actions ordinaires. Les données historiques et les incidences du changement de méthode et de l'opération de conversion sont rappelées ci-dessous :

en euros – non audités	30 juin 2008 Publié	30 juin 2008 Changement de méthode	30 juin 2008 Conversion ADP/AO	30 juin 2008 Retraité
Résultat par action ordinaire (AO)				
Des activités poursuivies, part du Groupe				
de base	1,79	(0,01)	0,05	1,82
dilué	1,78	(0,01)	0,05	1,82
De l'ensemble consolidé, part du Groupe				
de base	1,78	(0,01)	0,05	1,81
dilué	1,77	(0,01)	0,05	1,81
Résultat par action à dividende prioritaire (ADP)				
Des activités poursuivies, part du Groupe				
de base	1,83	(0,01)	-	-
dilué	1,82	(0,01)	-	-
De l'ensemble consolidé, part du Groupe				
de base	1,81	(0,01)	-	-
dilué	1,81	(0,01)	-	-

ETAT CONSOLIDE DES PRODUITS ET DES CHARGES COMPTABILISES

Pour les situations intermédiaires aux 30 juin 2009 et 2008

en millions d'euros – non audités	Du 1 ^{er} janvier 2009 au 30 juin 2009	Du 1 ^{er} janvier 2008 au 30 juin 2008 Retraité (*)
Résultat net de la période	261	277
Ecarts de conversion	276	(44)
Ecarts actuariels	2	2
Variation de juste valeur des actifs et passifs antérieurement détenus	-	-
Variation de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	-	(4)
Comptabilité de couverture de flux de trésorerie	(8)	1
Effet d'impôt sur les produits et charges directement reconnus en capitaux propres	(2)	1
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	268	(45)
Total des produits et charges comptabilisés sur la période	529	232
Dont part du groupe	488	219
Dont part des minoritaires	40	13

(*) voir note 2.4

BILAN CONSOLIDE

Pour la situation intermédiaire au 30 juin 2009 et l'exercice clos au 31 décembre 2008

ACTIFS en millions d'euros – non audités	Notes	30 juin 2009	31 décembre 2008 Retraité (*)
Goodwill	11	6 399	6 190
Immobilisations incorporelles	11	691	681
Immobilisations corporelles	11	5 880	5 912
Immeubles de placement	11	1 173	1 121
Participations dans les entreprises associées		115	122
Autres actifs non courants		442	469
Actifs financiers de couverture non courants		152	118
Actifs d'impôts différés		130	110
Actifs non courants		14 982	14 725
Stocks		2 627	2 684
Créances clients		1 462	1 592
Autres actifs		1 262	1 208
Créances d'impôts courants		80	83
Actifs financiers de couverture courants		52	77
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13	1 080	1 948
Actifs détenus en vue de la vente	12	97	34
Actifs courants		6 660	7 626
Total Actifs		21 642	22 351
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS en millions d'euros – non audités	Notes	30 juin 2009	31 décembre 2008 Retraité
Capital social		169	172
Primes, titres auto détenus et autres réserves		5 376	5 222
Résultat part du Groupe		230	496
Capitaux propres part du Groupe		5 775	5 890
Intérêts minoritaires – Réserves		1 339	1 038
Intérêts minoritaires – Résultat		31	103
intérêts minoritaires		1 371	1 141
Capitaux propres		7 146	7 031
Provisions		385	352
Passifs financiers non courants	13	5 053	5 050
Autres dettes non courantes		73	78
Passifs d'impôts différés		376	391
Passifs non courants		5 887	5 872
Provisions		242	203
Dettes fournisseurs		3 530	4 511
Passifs financiers courants	13	2 235	1 943
Dettes d'impôts exigibles		49	24
Autres dettes courantes		2 554	2 767
Passifs associés à des actifs détenus en vue de la vente		-	-
Passifs courants		8 610	9 448
Total capitaux propres et passifs		21 642	22 351

(*) voir note 2.4

TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les situations intermédiaires aux 30 juin 2009 et 2008

en millions d'euros – non audités	30 juin 2009	30 juin 2008 Retraité (*)
Résultat net, part du Groupe	230	227
Intérêts minoritaires	31	51
Résultat de l'ensemble consolidé	261	278
Dotations aux amortissements et provisions	404	325
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	(3)	(4)
Charges et produits calculés liés aux stocks options et assimilés	5	4
Autres charges et produits calculés	18	16
Amortissements, provisions et autres éléments non décaissables	424	341
Résultats sur cessions d'actifs	(109)	(22)
Profits et pertes de dilution	(7)	5
Quote-part de résultat des entreprises associées	(4)	(7)
Dividendes reçus des entreprises associées	6	13
Capacité d'Autofinancement (CAF)	570	607
Coût de l'endettement financier net (hors variation de juste valeur et amortissements)	162	151
Charge d'impôt (y compris différé)	71	88
CAF avant coût de l'endettement financier net et impôt	803	849
Impôts versés	(66)	(158)
Variation du Besoin en Fonds de Roulement (i)	(916)	(895)
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	(179)	(207)
Décaissements liés aux acquisitions :		
▪ d'immobilisations corporelles, incorporelles et immeubles de placement	(453)	(539)
▪ d'actifs financiers non courants	(10)	(63)
Encaissements liés aux cessions :		
▪ d'immobilisations corporelles, incorporelles et immeubles de placement	65	12
▪ d'actifs financiers non courants	7	21
Incidence des variations de périmètre (ii)	(42)	(188)
Variation des prêts et avances consentis	(3)	1
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(437)	(756)
Dividendes versés (note 15) :		
▪ aux actionnaires de la société mère	(284)	(258)
▪ aux minoritaires	(39)	(35)
▪ aux porteurs de TSSDI	(16)	(53)
Augmentation et diminution de capital	15	52
Sommes reçues lors de l'exercice des stocks options	-	3
Achats et ventes de titres auto-détenus	1	(48)
Augmentation emprunts et dettes financières	924	1 578
Diminutions emprunts et dettes financières	(864)	(1 333)
Intérêts financiers nets versés	(193)	(149)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	(454)	(243)
Incidence des variations monétaires sur la trésorerie	38	-
Variation de trésorerie	(1 032)	(1 206)
Trésorerie nette d'ouverture	1 543	2 066
▪ trésorerie nette des activités détenues en vue de la vente	-	-
Trésorerie nette d'ouverture présentée au bilan (note 13)	1 543	2 066
Trésorerie nette de clôture	511	860
▪ trésorerie nette des activités détenues en vue de la vente	-	-
Trésorerie nette de clôture présentée au bilan (note 13)	511	860

(*) voir note 2.4

(i) Variation de BFR liée à l'activité

en millions d'euros – non audités	30 juin 2009	30 juin 2008 Retraité (*)
Stocks de marchandises	124	(186)
Fournisseurs	(1 041)	(580)
Créances clients et comptes rattachés	130	97
Créances liées aux activités de crédit	32	(42)
Financement des activités de crédit	(18)	22
Autres	(143)	(206)
Variation du BFR liée à l'activité	(916)	(895)

(ii) Incidence des variations de périmètre

en millions d'euros – non audités	30 juin 2009	30 juin 2008 Retraité (*)
Prix de cession dont :	3	42
Mercialys (variation de périmètre)	-	37
Vindémia (Maurice)	-	1
Easydis Service	-	3
Easy Holland BV	3	-
Prix d'acquisition dont :	(58)	(222)
Dilux et Challin (entrées de périmètre)	(23)	-
Sous Groupe Exito (variation de périmètre - Carulla)	(2)	-
CBD (variation de périmètre - titres Miravalles)	(2)	-
Exito (variation de périmètre)	-	(12)
Franprix – Leader Price (entrées de périmètre)	(30)	(49)
Franprix – Leader Price (variations de périmètre)	-	(87)
SCI La Diane (entrée de périmètre)	-	(17)
Super de Boer (entrée de périmètre)	-	(56)
Trésorerie des filiales acquises ou cédées, dont :	15	(7)
Groupe Casino Limited et EMC Limited	7	-
Sous-groupe Franprix - Leader Price	5	3
Sous-groupe CBD (variation de périmètre)	3	(6)
Easydis Service	-	1
Vindémia (Maurice)	-	(1)
Super de Boer	-	(4)
Incidence des variations de périmètre	(42)	(188)

(*) voir note 2.4

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

AVANT AFFECTATION DU RESULTAT

en millions d'euros – non audités	Capital	Réserves liées au capital (i)	Titres auto-détenus	Réserves et résultats consolidés	TSSDI	Couverture de flux de trésorerie	Ecart de conversion	Ecart actuariels	JV des actifs et passifs antérieurement détenus	Actifs financiers disponibles à la vente	Capitaux propres Part du Groupe (ii)	Intérêts minoritaires	Capitaux propres Totaux
Au 1^{er} janvier 2008	172	3 912	(22)	989	600	-	349	2	90	30	6 122	1 002	7 124
Changement de méthode comptable (iii)	-	-	-	(5)	-	-	-	-	-	-	(5)	-	(5)
Solde au 1^{er} janvier retraité	172	3 912	(22)	984	600	-	349	2	90	30	6 117	1 002	7 119
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	-	(1)	(6)	1	-	(2)	(8)	(37)	(45)
Résultat net de la période	-	-	-	227	-	-	-	-	-	-	227	50	277
Total des produits et charges comptabilisés	-	-	-	227	-	(1)	(6)	1	-	(2)	219	13	232
Opérations sur capital	-	16	-	-	-	-	-	-	-	-	16	-	16
Opérations sur titres auto-détenus	-	-	(44)	-	-	-	-	-	-	-	(44)	-	(44)
Dividendes versés	-	-	-	(258)	-	-	-	-	-	-	(258)	(35)	(293)
Dividendes à verser aux porteurs de TSSDI	-	-	-	(30)	-	-	-	-	-	-	(30)	-	(30)
Variations de périmètre (iv)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	85	85
Autres mouvements	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	1	(8)	(7)
Au 30 juin 2008 retraité (iii) (iv)	172	3 928	(66)	925	600	(1)	343	3	90	28	6 023	1 058	7 079

en millions d'euros – non audités	Capital	Réserves liées au capital (i)	Titres auto-détenus	Réserves et résultats consolidés	TSSDI	Couverture de flux de trésorerie	Ecart de conversion	Ecart actuariels	JV des actifs et passifs antérieurement détenus	Actifs financiers disponibles à la vente	Capitaux propres Part du Groupe (ii)	Intérêts minoritaires	Capitaux propres Totaux
Au 1^{er} janvier 2009 retraité (iii)	173	3 964	(45)	1 180	600	(10)	(95)	6	90	27	5 890	1 141	7 031
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	-	(5)	262	1	-	-	258	9	268
Résultat net de la période	-	-	-	230	-	-	-	-	-	-	230	31	261
Total des produits et charges comptabilisés	-	-	-	230	-	(5)	262	1	-	-	488	40	529
Opérations sur capital (v)	(3)	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Frais d'émission (v)	-	(4)	-	-	-	-	-	-	-	-	(4)	-	(4)
Opérations sur titres auto-détenus	-	-	(1)	2	-	-	-	-	-	-	1	-	1
Dividendes versés (vi)	-	-	-	(593)	-	-	-	-	-	-	(593)	(41)	(633)
Dividendes à verser aux porteurs de TSSDI	-	-	-	(18)	-	-	-	-	-	-	(18)	-	(18)
Paiements en actions	-	-	-	5	-	-	-	-	-	-	5	-	5
Variations de périmètre (vii)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	231	231
Autres mouvements	-	-	-	6	-	-	-	-	-	-	6	(1)	5
Au 30 juin 2009	169	3 963	(46)	811	600	(15)	167	7	90	27	5 775	1 371	7 146

(i) Réserves liées au capital = primes d'émissions, prime d'apport, primes de fusions, réserves légales

(ii) Attribuable aux actionnaires de Casino, Guichard-Perrachon

(iii) Le Groupe a effectué un changement de méthode résultant de l'application de l'interprétation IFRIC 13 (voir note 2.4.2)

(iv) L'augmentation des intérêts minoritaires est notamment liée à l'intégration globale de Super de Boer (50 millions d'euros), à l'augmentation de capital au sein du Fonds Immobilier Promotion en Pologne (24 millions d'euros) et à la cession par le Groupe de titres Mercialys (17 millions d'euros). L'incidence liée à Super de Boer est différente de celle intégrée dans les comptes publiés clos le 30 juin 2008 car elle reflète désormais la détermination définitive de la juste valeur des actifs et des passifs de Super de Boer à la date de prise de contrôle finalisée au cours du deuxième semestre 2008

(v) Frais de transaction liés à l'opération de conversion des ADP en AO (voir note 3). L'effet d'impôt s'élève à 1 million d'euros.

(vi) Dont 284 millions d'euros versés en numéraire et 308 millions d'euros payés en actions

(vii) L'augmentation des intérêts minoritaires est liée principalement à la distribution par le Groupe de titres Mercialys (voir note 3)

GROUPE CASINO
ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES
Période de six mois close au 30 juin 2009

Note 1 : Généralités

Casino, Guichard-Perrachon est une société anonyme de droit français, cotée à Euronext Paris, compartiment A. La société et ses filiales sont ci-après dénommées « le Groupe » ou « le groupe Casino ».

Les états financiers consolidés semestriels au 30 juin 2009 reflètent la situation comptable de la société et de ses filiales et co-entreprises, ainsi que les intérêts du Groupe dans les entreprises associées. Ils ont fait l'objet d'un examen limité de la part de nos commissaires aux comptes.

En date du 26 août 2009, le Conseil d'administration a établi et autorisé la publication des états financiers consolidés résumés de Casino, Guichard-Perrachon pour le semestre se terminant le 30 juin 2009.

Note 2 : Base de préparation des états financiers et méthodes comptables

2.1. Déclaration de conformité

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés résumés du groupe Casino sont établis conformément aux normes et interprétations publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) telles qu'adoptées par l'Union Européenne à la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration qui sont applicables au 30 juin 2009.

Ce référentiel, disponible sur le site de la Commission européenne (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm), intègre les normes comptables internationales (IAS et IFRS), les interprétations du comité permanent d'interprétation (Standing Interpretations Committee – SIC) et du comité d'interprétation des normes d'informations financières internationales (International Financial Interpretations Committee – IFRIC).

2.2. Base de préparation

Les états financiers consolidés semestriels, présentés de manière résumée, ont été préparés conformément à la norme internationale d'information financière IAS 34 (« Information financière intermédiaire »).

Les états financiers consolidés semestriels ne comportent pas toutes les informations et annexes telles que présentées dans les états financiers annuels. De ce fait, il convient d'en effectuer la lecture en parallèle avec les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2008.

Les états financiers consolidés sont présentés en millions d'euros, monnaie fonctionnelle et de présentation du Groupe. Les tableaux comportent des données arrondies individuellement. Les calculs arithmétiques effectués sur la base des éléments arrondis peuvent présenter des divergences avec les agrégats ou sous totaux affichés.

Les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2008 sont disponibles sur demande au siège social de la société situé au 1 esplanade de France à Saint Etienne ou sur le site internet www.groupe-casino.fr.

2.3. Méthodes comptables

Les règles et méthodes comptables appliquées pour la préparation des états financiers intermédiaires résumés sont identiques à celles utilisées dans les états financiers consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2008, après prise en compte ou à l'exception des nouvelles normes et interprétations décrites ci-dessous.

2.3.1. Nouvelles normes et interprétations applicables ou appliquées à compter du 1^{er} janvier 2009

Les révisions de normes, nouvelles normes et interprétations suivantes sont d'application obligatoire pour l'exercice 2009 :

- IAS 1 révisée – Présentation des états financiers;
- IFRS 8 – Secteurs opérationnels;
- IFRIC 13 – Programme de fidélisation clients;
- Amendement IAS 23 – Coûts d'emprunts;
- Amendements IFRS 2 – Conditions d'acquisition des droits et annulations ;
- Amendement IAS 1 et IAS 32 – Instruments financiers remboursables au gré du porteur et obligations à la suite d'une liquidation ;
- IFRIC 16 – Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger ;
- IFRIC 15 – Contrats de construction de biens immobiliers (adopté par l'Union européenne postérieurement au 30 juin 2009).

Ces nouveaux textes publiés par l'IASB n'ont pas eu d'incidence significative sur les comptes du Groupe. L'application spécifique de l'interprétation IFRIC 13, et des normes IAS 23 révisée et IFRS 8 est présentée en note 2.4.

2.3.2. Nouvelles normes et interprétations d'application ultérieure, adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2009

- IAS 27 révisée – Etats financiers consolidés et individuels (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2009) ;
- IFRS 3 révisée – Regroupements d'entreprises (applicable aux regroupements d'entreprises dont la date d'acquisition est sur le premier exercice ouvert à compter du 1^{er} juillet 2009) ;
- IFRIC 12 – Accords de concession de services (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 29 mars 2009).
- Amendement IFRS 5 – Programme de cession partielle de titres d'une filiale impliquant la perte du contrôle exclusif (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2009).

Le Groupe n'a appliqué aucune de ces nouvelles normes ou interprétations par anticipation. L'impact potentiel d'IAS 27 révisée et d'IFRS 3 révisée n'aura, à l'exception du traitement des puts sur minoritaires en cours d'analyse, aucune incidence dans les comptes consolidés à leur date d'application mais porteront effet sur les acquisitions ultérieures du Groupe. L'application d'IFRIC 12 n'aura pas d'incidence sur la situation financière du Groupe. L'application de l'amendement IFRS 5 ne sera que prospective à compter de la première application par le Groupe.

2.3.3. Nouvelles normes et interprétations d'application ultérieure, non encore adoptées par l'Union européenne

Les normes et interprétations suivantes, publiées par l'IASB, n'ont pas encore été adoptées par l'Union Européenne :

- Amendements IFRIC 9 et IAS 39 – Réévaluation des dérivés incorporés et instruments financiers: comptabilisation et évaluation (applicable aux périodes annuelles terminées à compter du 30 juin 2009) ;
- Amendement IAS 39 – Instruments financiers : comptabilisation et évaluation « éléments éligibles à une opération de couverture » (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2009);
- Amendement IFRS 2 – Paiement fondé sur des actions : transactions intra-groupe dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2010) ;
- IFRIC 17 – Distribution en nature aux actionnaires (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2009);
- IFRIC 18 - Transferts d'actifs des clients (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2009);

- IFRS 7 – Amélioration des informations à fournir sur les instruments financiers (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2009) ;
- Améliorations annuelles des normes IFRS (16 avril 2009), applicables majoritairement aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2010.

2.4. Modifications apportées aux comptes antérieurement publiés

2.4.1 Application d'IFRS 8

La norme IFRS 8 « Segments opérationnels », d'application obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2009, requiert la présentation d'informations sur les secteurs d'activité opérationnels du Groupe et remplace les dispositions de la norme IAS 14 « Information sectorielle » relatives à la détermination des secteurs de premier niveau (secteurs géographiques) et de second niveau (secteurs d'activité).

Désormais l'information sectorielle reflète la vue du management et doit donc être obligatoirement établie sur la base du reporting interne.

Les impacts de cette norme, d'application rétrospective, sont présentés en note 6.

2.4.2 Application d'IFRIC 13

A partir du 1^{er} janvier 2009, le Groupe applique la nouvelle norme IFRIC 13 « Programme de fidélité clients » dans le cadre de l'élaboration de ses comptes consolidés. Cette norme vise le traitement comptable des avantages accordés à un client lors d'une vente initiale à valoir sur une vente future.

L'application d'IFRIC 13 conduit lors de la vente initiale, à séparer l'avantage accordé au client du reste de la vente et à comptabiliser cet avantage à sa juste valeur lors de son émission en déduction du chiffre d'affaires.

Lors de l'utilisation de l'avantage par le client, le Groupe reconnaît d'une part, le chiffre d'affaires initialement différé et d'autre part, constate le coût de l'avantage soit en coût d'achat des marchandises vendues (cas des bons d'échange) soit en diminution du chiffre d'affaires (cas des bons d'achats).

Le Groupe possède essentiellement deux types de programmes de fidélité entrant dans le champ d'application d'IFRIC 13 :

- un programme de points qui permet aux clients d'accumuler des points lorsqu'ils réalisent des achats au sein des magasins du Groupe. Les clients peuvent obtenir des bons d'achats ou des bons cadeaux en contrepartie des points convertis;
- un programme de bons d'achat.

Antérieurement, le Groupe constatait une provision représentative des coûts encourus au titre de ces avantages consentis aux clients. L'application de cette nouvelle interprétation a eu comme incidence la comptabilisation de la juste valeur de l'avantage consenti (c'est-à-dire sa valeur du point de vue du client), et non plus à son coût. Ainsi, l'application de l'interprétation IFRIC 13 se traduit principalement pour le Groupe à présenter l'incidence des programmes de fidélité au niveau du bilan en produits constatés d'avance versus provision pour charges auparavant et au niveau du compte de résultat en moins du chiffre d'affaires ou en coût d'achat des marchandises vendues selon le cas versus en frais de marketing auparavant.

Suite à l'application rétrospective de cette interprétation, l'information financière précédemment publiée a donc été modifiée en conséquence et est présentée ci-dessous en millions d'euros :

Au 1^{er} janvier 2008 :

Augmentation nette des impôts différés actifs	3
Augmentation nette des produits constatés d'avance	68
Diminution des dettes fournisseurs	13
Diminution des provisions pour risques et charges	47
Diminution nette des capitaux propres totaux	5

Au 31 décembre 2008 :

Augmentation nette des impôts différés actifs	4
Augmentation nette des produits constatés d'avance	64
Diminution des dettes fournisseurs	9
Diminution des provisions pour risques et charges	45
Diminution nette des capitaux propres totaux	6

Pour la période semestrielle close le 30 juin 2008 :

Diminution nette du chiffre d'affaires	(3)
Diminution nette du coût d'achat des marchandises vendues	<u>7</u>
Augmentation nette de la marge commerciale	4
Diminution nette des autres revenus	(8)
Diminution nette des coûts des ventes	<u>2</u>
Diminution nette du résultat opérationnel courant	(2)
Diminution nette de la charge d'impôt	<u>1</u>
Diminution nette du résultat net des activités poursuivies	(1)

2.4.3 Application d'IAS 23 révisée

Les coûts d'emprunts directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production doivent être désormais incorporés à l'actif éligible, contrairement à l'option qui était ouverte jusqu'à l'exercice dernier et retenue par le Groupe.

La première application par le Groupe de cette norme révisée porte sur les coûts d'emprunts d'un actif éligible pour lesquels le début de la capitalisation commence à compter du 1^{er} janvier 2009 et dont la construction de l'actif dure généralement plus de six mois.

L'application prospective de cette norme a eu peu d'impact sur les comptes consolidés clos au 30 juin 2009 ; les intérêts capitalisés sur cette période s'élèvent à 1 million d'euros.

2.5. Utilisation d'estimations et jugements

La préparation des états financiers requiert, de la part de la Direction, l'utilisation d'estimations, de jugements et d'hypothèses susceptibles d'avoir une incidence sur les montants d'actifs, passifs, produits et charges figurant dans les comptes, ainsi que sur les informations figurant en annexe. Les hypothèses ayant par nature un caractère incertain, les réalisations pourront s'écarter des estimations. Le Groupe revoit régulièrement ses estimations et appréciations de manière à prendre en compte l'expérience passée et à intégrer les facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques.

Les estimations et hypothèses, élaborées sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes, portent en particulier sur :

- les coopérations commerciales,
- les provisions,
- les engagements de rachat de titres de minoritaires et compléments de prix sur acquisition de sociétés,
- les dépréciations des actifs non courants et écarts d'acquisition
- les impôts différés,
- la juste valeur des immeubles de placement ainsi que le traitement comptable relatif à l'acquisition d'immeubles de placement : à chaque opération le Groupe analyse sur la base des actifs et de l'activité existante si l'acquisition doit être analysée comme un regroupement d'entreprises ou comme l'acquisition d'un actif isolé,
- la juste valeur des dérivés notamment relatifs aux instruments de couverture.

La principale transaction ayant nécessité une prise de position comptable de la part du Groupe porte sur la distribution des titres Mercialys (voir note 3).

Note 3 : Evènements de la période

- Poursuite de la stratégie de valorisation des actifs immobiliers par apport d'actifs Alcludia à Mercialys

Le Groupe a annoncé le 5 mars 2009, l'apport à sa filiale Mercialys d'un portefeuille d'actifs immobiliers Alcludia, constitué de projets de promotion développés par le groupe Casino et de surfaces de vente et de réserve d'hypermarchés, pour une valeur totale de 334 millions d'euros. Cette opération qui a fait l'objet d'un document d'apport déposé par Mercialys auprès de l'AMF le 17 avril 2009 s'inscrit dans la stratégie de valorisation et de monétisation des actifs immobiliers mise en place par le Groupe depuis 2005. En rémunération des apports, Mercialys a émis au profit du groupe Casino 14,2 millions d'actions nouvelles, portant la participation du groupe Casino à son capital de 59,7 % à 66,1%.

S'agissant d'une opération intragroupe, cet apport a été neutralisé dans les comptes du Groupe.

- Distribution aux actionnaires de la société Casino, Guichard-Perrachon d'un dividende en actions Mercialys

A l'occasion de l'assemblée générale annuelle mixte du 19 mai 2009, les actionnaires de Casino, Guichard-Perrachon ont approuvé la distribution d'un dividende mixte comportant une composante en numéraire (2,57 euros par action pour les ADP et 2,53 euros par action pour les actions ordinaires), et une attribution d'actions Mercialys à concurrence d'une action Mercialys pour 8 actions (ordinaires ou ADP) ayant droit au dividende. A l'issue de cette distribution en nature, le groupe Casino détenait environ 50,4 % du capital et des droits de vote de Mercialys. Cette opération a fait l'objet d'une note d'opération déposée auprès de l'AMF le 21 avril 2009 communément avec l'opération de conversion des actions à dividende prioritaire en actions ordinaires mentionnée ci-dessous.

La distribution aux actionnaires de titres d'une filiale sans perte de contrôle n'est pas spécifiquement traitée par les textes actuellement en vigueur. L'IFRIC a publié en novembre 2008 une interprétation (IFRIC 17) sur les distributions d'actifs non monétaires aux actionnaires en indiquant toutefois que les transactions sur les titres d'une filiale conduisant à la reconnaissance d'intérêts minoritaires n'entraient pas dans son champ d'application. Cette interprétation a toutefois précisé que ce type de transaction devait être comptabilisé conformément aux nouvelles dispositions d'IAS 27 révisée¹, applicable pour le Groupe Casino à partir du 1^{er} janvier 2010.

Le Groupe a considéré que la distribution en nature de titres Mercialys devait être analysée comme une réduction du pourcentage de participation dans une filiale sans perte de contrôle. En application des règles

¹ la norme IAS 27 révisée « États financiers consolidés et individuels », applicable aux exercices ouverts à compter du 1er juillet 2009 et dont la première application par le Groupe sera l'exercice 2010, précise qu'une modification dans le pourcentage d'intérêts d'une société sans perte du contrôle de celle-ci doit être enregistrée comme une transaction de capitaux propres, sans incidence sur le compte de résultat.

décrites dans la note 3.2 "Regroupement d'entreprise" de l'annexe aux comptes consolidés clos le 31 décembre 2008, une telle transaction donne lieu à reconnaissance d'un résultat égal à la différence entre le produit de cession et la valeur nette comptable des intérêts cédés.

Le Groupe a maintenu l'application permanente du principe comptable retenu jusqu'à présent dans le cas d'une cession partielle d'une participation sans perte de contrôle, la distribution ainsi réalisée a entraîné l'enregistrement d'un résultat de cession de 139 millions d'euros (dont 2 millions d'euros de frais) qui est présenté sur la ligne "Autres produits opérationnels" du compte de résultat. Ce résultat hors frais correspond à la différence entre le prix de cession de l'action Mercialys déterminé sur la base de son cours de clôture précédant la date du détachement du droit à dividende Casino (soit 22 euros) et la valeur nette comptable des intérêts cédés à la date de cession.

- Amélioration du profil boursier de la société Casino par la conversion des ADP en AO

Le Conseil d'administration a approuvé le 4 mars 2009 à l'unanimité le projet de conversion des Actions à Dividende Prioritaire sans droit de vote (ADP) en Actions Ordinaires avec droit de vote (AO) sur la base d'une parité de 6 AO pour 7 ADP. Cette opération traduit la volonté du groupe Casino de simplifier sa structure de capital et d'améliorer son profil boursier en augmentant le flottant de l'action ordinaire.

La note 14 décrit les mouvements sur le capital social liés à cette opération.

- Emprunts obligataires

Au cours du 1^{er} semestre 2009, le Groupe Casino a procédé à une émission de deux emprunts obligataires pour un montant total de 750 millions d'euros à échéance 2012 et 2013. En parallèle, le Groupe a remboursé par anticipation sur la période des emprunts obligataires pour un montant total de 175 millions d'euros (voir note 16).

- Monoprix

Les groupes Casino et Galeries Lafayette ont conclu le 22 décembre 2008 un avenant à leur accord stratégique de mars 2003 prévoyant le gel, pendant une période de trois ans, de l'exercice des options d'achat et de vente qu'ils se sont consentis sur les actions de Monoprix.

En conséquence, l'option d'achat dont dispose le groupe Casino sur 10 % du capital de Monoprix et l'option de vente dont disposent les Galeries Lafayette sur 50 % du capital de Monoprix ne seront désormais exerçables qu'à compter du 1^{er} janvier 2012. Les autres conditions et modalités d'exercice des options d'achat et de vente ainsi que les autres dispositions de l'accord stratégique de mars 2003 ne sont pas modifiées.

Consécutivement, Monoprix demeure au 30 juin 2009 intégrée proportionnellement et la valeur des options est présentée dans les engagements hors bilan figurant dans l'annexe aux comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

- Option d'achat portant sur 5% du capital de Super de Boer

Le groupe Casino et ING ont conclu un accord le 1^{er} avril 2009 conférant au Groupe une option d'achat sur la participation de 5% détenue par ING dans Super de Boer. Cette option d'achat est exerçable à tout moment jusqu'au 30 juin 2010 pour un prix d'exercice fixé à 5 € par action.

L'option d'achat dont bénéficiait le Groupe sur la participation de 6,2% détenue par ING, RBS et Rabobank dans Super de Boer est arrivée à échéance le 31 mars 2009.

Note 4 : Evolution du périmètre de consolidation

Les principales évolutions de la période se résument ainsi :

- diminution du pourcentage de détention dans le sous-groupe Mercialys passant de 59,67% à 50,89%, résultant de la cession partielle décrite en note 3 ;
- cession de la totalité de la participation de 30% détenue dans la société Easy Holland BV qui détenait elle-même la société Easy Colombia. Cette cession a généré une moins-value de 28 millions d'euros ;
- les autres variations de périmètre correspondent au sous-groupe Franprix-Leader Price pour 30 millions d'euros (générant un goodwill de 18 millions d'euros) et aux acquisitions des sociétés Dilux et Challin (porteuses de fonds de commerce supermarchés) pour 23 millions d'euros (générant un goodwill de 27 millions d'euros).

Note 5: Saisonnalité de l'activité

Les opérations présentent une faible saisonnalité. La répartition du chiffre d'affaires à taux de change constants et périmètre comparable constatée en 2008 s'établit à 47 % au premier semestre contre 53 % au second.

Note 6 : Information sectorielle

Depuis le 1^{er} janvier 2009, le Groupe applique IFRS 8, nouvelle norme de présentation de l'information sectorielle en remplacement d'IAS 14. L'application d'IFRS 8 au groupe Casino n'apporte pas de modification significative par rapport à la norme IAS 14.

L'information sectorielle reflète désormais la vue du management et est établie sur la base du reporting interne utilisé par le Principal Décideur Opérationnel (le Président-Directeur Général) pour mettre en œuvre l'allocation des ressources et évaluer la performance.

Les informations du reporting sont préparées en conformité avec les principes comptables suivis par le Groupe.

Les secteurs opérationnels du Groupe sont:

- Hypermarchés Géant Casino France,
- Proximité regroupant les activités Supermarchés Casino, Monoprix et les Supérettes,
- Franprix – Leader-Price,
- Amérique latine,
- Asie.

Le Groupe comprend également des activités résiduelles regroupées dans le secteur « Autres » qui regroupe principalement les activités de la Restauration, Cdiscount, Banque du Groupe Casino et Mercialys pour la zone France et l'Océan Indien et Super de Boer pour la zone International.

La direction évalue la performance des secteurs sur la base du résultat opérationnel courant.

Les informations requises par la norme IFRS 8 seront communiquées dans les états financiers consolidés clos le 31 décembre 2009. Dans le cadre de l'information semestrielle 2009 et de la première application de la norme IFRS 8, le Groupe a reconduit, en termes de résultat sectoriel, une information similaire à celle présentée dans le rapport financier semestriel 2008. L'information au niveau du résultat opérationnel courant est ainsi donnée de manière condensée sur le périmètre France.

Chiffres d'affaires externes

en millions d'euros - non audités	Hypermarchés Géant Casino France	Proximité	Franprix - Leader-Price	Autres secteurs France	Amérique latine	Asie	Autres secteurs International	Total
30 juin 2009	2 588	3 241	2 018	683	2 891	865	1 161	13 447
30 juin 2008	2 924	3 310	2 138	635	2 876	770	1 155	13 810

Résultat opérationnel courant

en millions d'euros - non audités	France	Amérique latine	Asie	Autres secteurs International	Total
30 juin 2009	339	93	43	14	488
30 juin 2008	384	99	40	14	538

Note 7 : Produits des activités ordinaires

en millions d'euros – non audités	30 juin 2009	30 juin 2008
Chiffre d'affaires, hors taxes	13 447	13 810
Autres revenus	81	74
Produits des activités ordinaires	13 528	13 884

Note 8 : Coût d'achat complet des marchandises vendues

en millions d'euros – non audités	30 juin 2009	30 juin 2008
Achats et variation de stocks	(9 532)	(9 847)
Coûts logistiques	(551)	(545)
Coût d'achat complet des marchandises vendues	(10 083)	(10 392)

Note 9 : Nature de charge par fonction

30 juin 2009

en millions d'euros – non audités	Coûts logistiques (i)	Coûts des ventes	Frais généraux et administratifs	Total
Frais de personnel	(185)	(1 105)	(300)	(1 590)
Autres charges	(346)	(1 035)	(195)	(1 576)
Dotations aux amortissements et provisions	(20)	(276)	(45)	(341)
Total	(551)	(2 416)	(539)	(3 507)

(i) Les coûts logistiques sont inclus dans le « coût d'achat complet des marchandises vendues ».

30 juin 2008

en millions d'euros – non audités	Coûts logistiques (i)	Coûts des ventes	Frais généraux et administratifs	Total
Frais de personnel	(177)	(1 123)	(278)	(1 578)
Autres charges	(350)	(1 067)	(178)	(1 594)
Dotations aux amortissements et provisions	(19)	(270)	(39)	(328)
Total	(545)	(2 460)	(495)	(3 500)

(i) Les coûts logistiques sont inclus dans le « coût d'achat complet des marchandises vendues ».

Note 10 : Autres produits et charges opérationnels

en millions d'euros – non audités	30 juin 2009	30 juin 2008
Total des Autres Produits Opérationnels	165	24
Total des Autres Charges Opérationnelles	(154)	(40)
	11	(16)
Détail par nature:		
Résultat de cession d'actifs	109	24
Dont Plus-value sur cession titres Mercialys (i)	139	23
Dont Moins-value sur cession Easy Colombia	(28)	-
Autres produits et charges opérationnels	(98)	(40)
Pertes nettes de valeur des actifs (ii)	(6)	(2)
Provisions et charges pour restructurations (iii)	(42)	(11)
Provisions et charges pour litiges	(21)	(3)
Provisions et charges pour risques	(40)	(14)
Risque lié à l'opération TRS Exito	6	-
Divers	4	(10)
Total	11	(16)

(i) voir note 3

(ii) la perte relative au 1^{er} semestre 2009 correspond principalement à la dépréciation d'actifs isolés de magasins

(iii) cette charge de restructuration au titre du 1^{er} semestre 2009 concerne essentiellement le secteur Proximité et Franprix – Leader Price

Note 11 : Goodwill, immobilisations incorporelles et corporelles, et immeubles de placement

La progression des goodwill de 209 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2008 s'explique à hauteur de 187 millions d'euros par la variation des cours de change sur la période, notamment de l'appréciation du réal brésilien.

Au cours du premier semestre 2009, les acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles, et d'immeubles de placement s'élèvent à 337 millions d'euros contre 513 millions d'euros au 30 juin 2008.

Dans le cadre du contexte actuel de crise économique et financière, le Groupe a procédé à une revue au 30 juin 2009 des indices de perte de valeur relatifs aux goodwill alloués aux Unités Génératrices de Trésorerie ainsi qu'aux actifs immobilisés. Certaines UGT présentaient des indicateurs de perte de valeur ; au regard de l'excédent existant entre la valeur d'utilité et la valeur comptable issu des tests annuels 2008, la mise-à-jour de ces tests n'a pas abouti à la constatation de perte de valeur au 30 juin 2009.

Note 12 : Activités abandonnées et actifs détenus en vue de la vente

Les actifs détenus en vue de la vente s'élevaient à 97 millions d'euros au 30 juin 2009 (34 millions au 31 décembre 2008). Ils sont principalement relatifs aux secteurs Proximité, Franprix - Leader Price et Super de Boer pour un montant respectif de 61 millions d'euros, 29 millions d'euros et 7 millions d'euros. Au 30 juin 2009, les actifs détenus en vue de la vente sont essentiellement constitués d'immobilisations corporelles.

Les ventes relatives à ces actifs devraient être réalisées sur le second semestre 2009 ou au plus tard sur le premier semestre 2010, les négociations au 30 juin 2009 étant en cours.

Note 13 : Trésorerie et endettement financier net

Les agrégats « trésorerie et équivalents de trésorerie » et « endettement financier net » se décomposent de la manière suivante :

en millions d'euros – non audités	30 juin 2009	31 décembre 2008
Equivalents de trésorerie	464	1 103
Trésorerie	617	845
Trésorerie brute	1 080	1 948
Concours bancaires courants	(570)	(404)
Trésorerie nette	511	1 543
Dette financière (hors découverts bancaires)	6 514	6 394
Endettement financier net	6 003	4 851

Le poste « Disponibilités » inclut à hauteur de 49 millions d'euros la trésorerie reçue au titre d'une mobilisation de créances satisfaisant aux critères de sortie d'actifs financiers d'IAS 39, contre 161 millions d'euros au 31 décembre 2008.

Au 30 juin 2009 comme au 31 décembre 2008, les équivalents de trésorerie sont constitués de dépôt à terme, d'OPCVM de trésorerie « monétaires euros » et d'autres instruments similaires.

Note 14 : Capital social

Au 30 juin 2009, le capital social s'élève à 168 837 969 euros contre 171 908 750 euros au 31 décembre 2008. Cette diminution résulte principalement de l'opération de conversion des ADP en AO décrite à la note 3 qui a conduit à une réduction de capital. Le capital social est composé de 110 351 614 actions ordinaires émises et entièrement libérées au 30 juin 2009. Les actions ordinaires ont une valeur nominale de 1,53 euros.

Actions ordinaires émises et entièrement libérées (en nombre)

	2009	2008
Au 1^{er} janvier	97 769 191	96 992 416
Levées d'option	-	266 064
Rémunération des minoritaires lors de fusions de sociétés	-	42
Création d'actions ordinaires suite à attribution gratuite	77 169	-
Conversion ADP en AO (i)	12 505 254	-
Au 30 juin	110 351 614	97 258 522

(i) Conformément à la 25^{ème} résolution de l'Assemblée générale extraordinaire du 19 mai 2009, les Actions à Dividendes Prioritaires (ADP) ont été convertis en Actions Ordinaires (AO) (voir note 3 ainsi que l'état de synthèse du compte de résultat).

Note 15 : Distributions de dividendes

L'assemblée générale des actionnaires du 19 mai 2009, a décidé une distribution de dividendes de 2,53 euros par action ordinaire et de 2,57 euros par action à dividende prioritaire sans droit de vote. Le dividende versé aux porteurs de TSSDI s'est élevé à 25,97 euros (14,53 euros en janvier 2009 et 11,44 euros en avril 2009).

La distribution de dividendes comptabilisée en réduction des capitaux propres s'élève à 593 millions d'euros au 1^{er} semestre 2009 dont 284 millions d'euros versés en numéraire et 308 millions d'euros payés en actions.

Note 16 : Emprunts, dettes et passifs financiers

Au cours de la période close le 30 juin 2009, le Groupe a procédé aux principales opérations suivantes :

- Au cours du 1^{er} semestre 2009, Casino Guichard-Perrachon a procédé à des remboursements anticipés relatifs aux emprunts obligataires 2013 et 2014 pour un montant nominal respectif de 1 million d'euros et de 174 millions d'euros. Compte tenu des caractéristiques de ces emprunts, le décaissement net (y compris les intérêts courus) a été respectivement de 1 million d'euros et de 171 millions d'euros.
- Les obligations indexées 2004-2009 et l'emprunt obligataire 2009 ont fait l'objet d'un remboursement sur le 1^{er} semestre 2009 pour un montant respectif de 37 millions d'euros et de 559 millions d'euros.
- Le 9 février 2009, un emprunt obligataire de 500 millions d'euros a été émis. L'échéance est fixée au 9 août 2012. Le prix de remboursement des obligations est de 100% du nominal. Le taux nominal de l'emprunt est fixé à 7,875% (taux d'intérêt effectif de 7,938%). Cet emprunt obligataire fait l'objet d'une opération de couverture de taux. Après opération de couverture, le coût de cet emprunt s'élève à Euribor 3 mois + 516,5 pb.
- Le 29 mai 2009, un abondement de l'emprunt obligataire 2013 a été émis pour un montant nominal de 250 millions d'euros. Cet abondement suit les mêmes caractéristiques que la tranche initiale et fait l'objet d'une couverture de taux. Le taux d'intérêt effectif moyen s'élève à 6,271%. Après opération de couverture, le coût de cet emprunt est Euribor 3 mois + 310 pb.

Note 17 : Passifs et actifs éventuels

- Litige avec la famille Baud

- Le Tribunal arbitral, appelé à se prononcer dans le contentieux qui oppose le groupe Casino à la famille Baud, a rendu sa décision le 2 juillet 2009 et a jugé que la révocation des membres de la famille Baud des organes de direction des sociétés Franprix et Leader Price est intervenue pour « juste motif ». Le Tribunal Arbitral a ainsi reconnu le bien-fondé de la reprise opérationnelle de Franprix et de Leader Price par le groupe Casino.

Le Tribunal arbitral a en conséquence confirmé l'application du multiple de 14 fois la moyenne des résultats 2006 et 2007 de Franprix et de Leader Price pour calculer la valeur de la participation résiduelle des membres de la famille Baud dans les sociétés Franprix et Leader Price, respectivement de 5% et de 25%, ce qui correspond à la position retenue par le groupe Casino dans ses états financiers précédents.

Le Tribunal a débouté par ailleurs la famille Baud de toutes ses demandes, notamment l'application du multiple de 16 fois les résultats et ses diverses demandes de dommages et intérêts. S'agissant des demandes du groupe Casino, le Tribunal considère que les demandes de dommages et intérêts formulées par le groupe Casino doivent être émises par les sociétés Franprix et Leader Price et qu'il leur appartiendra donc de

demander réparation des préjudices subis, notamment dans le cadre des procédures pénales pour abus de biens sociaux qu'elles ont intentées à l'encontre des membres de la famille Baud.

Comme prévu par la convention et suite à la décision rendue par le Tribunal arbitral, le prix définitif de la participation de la famille Baud (principalement détenue par la société de droit belge, Baudinter), laquelle a exercé son option de vente en date du 28 avril 2008, sera calculé, selon le multiple de 14, par un expert indépendant chargé uniquement de trancher les points de désaccord résiduels entre les parties. En l'attente des conclusions de l'expert et en l'état des comptes 2006 et 2007, corrigés des anomalies et des irrégularités commises par les anciens dirigeants, le groupe Casino considère que le montant définitif devrait être proche de 425 millions d'euros (intérêts de retard inclus), enregistrés en dettes financières courantes au 30 juin 2009 (420 millions d'euros au 31 décembre 2008). Ce montant qui correspond à l'option de vente sur la base du calcul issu de l'application des termes contractuels se distingue de la demande de la famille Baud de 475 millions d'euros dont les éléments de calcul sont erronés et les montants contestés par le Groupe.

Par ailleurs, en relation avec la décision arbitrale et dans la mesure où la famille Baud a exercé son option de vente, le Groupe a acté sa détention à 100% des deux sociétés Franprix et Leader Price. Le résultat net part du Groupe relatif à la période close le 30 juin 2009 comprend ainsi la totalité du résultat généré par les sous-groupes Franprix et Leader Price au cours de ce premier semestre ainsi que la régularisation du partage du résultat au titre de la période du 29 avril 2008 au 31 décembre 2008 initialement affecté aux minoritaires pour un montant de 17 millions d'euros. Bien que les comptes 2006 et 2007 n'aient pas été approuvés, les droits éventuels à dividende attachés aux actions Franprix et Leader Price sous option, et que le groupe Casino conteste, sont enregistrés par prudence en autres dettes courantes pour un montant de 67 millions d'euros.

- Concernant la société Geimex, propriétaire de la marque Leader Price à l'international (hors France métropolitaine et Dom Tom) et détenue à 50% par le groupe Casino et à 50% par la famille Baud, il est rappelé que dans le cadre du contentieux qui oppose les deux actionnaires sur l'organisation et le fonctionnement de la société, un administrateur provisoire a été nommé en mai 2008 par le tribunal de commerce de Paris pour notamment arrêter les comptes 2006 et 2007 ; ces derniers devraient être soumis à l'Assemblée générale des actionnaires avant le 30 septembre 2009.

La société Geimex est consolidée par intégration proportionnelle dans les comptes consolidés du Groupe. Les intérêts du groupe Casino dans la société s'élèvent à 73 millions d'euros dont 60 millions d'euros de goodwill.

- Litige Fonds de pension Super de Boer

Aux Pays-Bas, le principal régime de retraite de la filiale Super de Boer se compose d'un régime à prestation définie géré par un fonds de pension indépendant dénommé « Stichting Pensioenfonds SDB ». Le régulateur hollandais, De Nederlandse Bank (DNB), exige un niveau de financement des fonds de pension de 125% (évaluation en normes locales), ou à défaut, un plan de financement sur une période de 15 ans pour parvenir à ce niveau. Si le niveau de financement passe sous les 105%, un plan de refinancement jusqu'à ce taux doit être prévu en principe sur une période de 3 ans. La crise financière a détérioré le niveau de financement de la majorité des fonds de pension néerlandais, qui sont dans l'obligation de redresser leur taux de financement. Le ratio de couverture (statutaire) ressortant à 86,2% au 31 décembre 2008, le fonds de pension a présenté le 1^{er} avril 2009 un plan de refinancement à la DNB ; ce plan inclut un certain nombre de mesures qui doivent permettre de retrouver le ratio de couverture minimal dans un délai de cinq ans. Super de Boer n'étant pas d'accord sur les mesures envisagées par le fonds a dénoncé de façon préventive le contrat qui les lie à compter du 1^{er} janvier 2010. Des négociations entre les deux parties sont cependant en cours afin d'essayer de trouver un accord sur un nouveau plan de refinancement et de poursuivre leur relation contractuelle. L'incidence financière de cette rupture ainsi que du plan de refinancement ne peut pas être évaluée à ce jour.

- Sinistre Madagascar

Lors des évènements du 1^{er} trimestre 2009 qui se sont déroulées à Madagascar, la filiale Vindémia a subi des pertes résultant de la destruction totale ou partielle d'actifs, de vols de biens et de pertes d'exploitation. L'incidence de ce sinistre sur les comptes consolidés clos le 30 juin 2009 constitue une charge de 3 millions d'euros. Néanmoins, l'évaluation du sinistre portant essentiellement sur le coût de reconstruction ou de remplacement des actifs immobilisés et courants et sur l'indemnisation des pertes d'exploitation représente un montant estimé à ce jour à 18 millions d'euros. Les dommages aux biens, les pertes d'exploitation et les frais sont couverts par une assurance dont le montant susceptible d'être remboursé est en cours de chiffrage et dépendant des hypothèses de reconstructions. Ce remboursement constitue un actif éventuel au 30 juin 2009.

Note 18 : Parties liées ayant un contrôle sur le Groupe

La société Casino, Guichard-Perrachon est contrôlée par Rallye, elle-même détenue par Foncière Euris. Au 30 juin 2009, le Groupe Rallye détient 48,62 % du capital de Casino, Guichard-Perrachon et 60,54 % des droits de vote.

Le groupe Casino bénéficie du conseil de la société Euris, société de contrôle ultime avec laquelle une convention de conseil et d'assistance en matière stratégique a été conclue en 2003.

Les relations avec les autres parties liées, y compris les modalités de rémunérations des dirigeants, sont restées comparables à celles de l'exercice 2008 et aucune transaction inhabituelle, par sa nature ou son montant, n'est intervenue au cours de la période.

La principale opération du semestre entre l'ensemble des sociétés consolidées du groupe Casino et le Groupe Rallye a été le versement du dividende au titre de l'exercice 2008 pour un montant total de 282 millions d'euros payés en numéraire et en actions, pour un montant respectif de 138 et 144 millions d'euros.

Note 19 : Evènements postérieurs à la clôture

- Emission d'un emprunt obligataire

Le 3 juillet 2009, un emprunt obligataire de 750 millions d'euros, dont l'échéance est fixée au 30 janvier 2015, a été émis. Le prix de remboursement des obligations est de 100% du nominal. Le taux nominal de l'emprunt est fixé à 5,50%. Cet emprunt obligataire fait l'objet d'une opération de couverture de taux. Après opération de couverture, le coût de cet emprunt est Euribor 1 mois + 257,5 pb.

- Acquisition de Ponto Frio

Le 8 juin 2009, CBD a annoncé l'acquisition de 70,24 % du capital de Globex et de son enseigne Ponto Frio, spécialisée dans l'électroménager et l'informatique. Cette acquisition est soumise à l'approbation de l'autorité de concurrence brésilienne. Elle était également soumise à l'approbation de ses actionnaires qui a été obtenue le 6 juillet dernier.

Le prix d'acquisition s'élève à 824 millions de reais (302 millions d'euros) dont 373 millions de reais (137 millions d'euros) ont été payés en numéraire le 8 juillet 2009. Le solde de 451 millions de reais (165 millions d'euros) ajustés sur la base de l'évolution du taux d'intérêt bancaire brésilien (Certificado de Deposito Interbancario) est dû le 7 juillet 2013. Toutefois, en application du contrat d'acquisition, les anciens actionnaires majoritaires de Globex ont opté pour une rémunération du solde par une émission d'actions préférentielles de classe B sur la base du prix augmenté de 10% et d'un cours garanti de l'action de 40 reais. Ainsi, les anciens actionnaires majoritaires de Globex ont reçu en numéraire 373 millions de reais et recevront en septembre 2009, date de l'augmentation de capital par CBD, 12,4 millions d'actions préférentielles de classe B assorties d'un certificat de valeur garanti sur la base d'un cours de 40 reais. Ces actions préférentielles de classe B sont dépourvues de droit de vote et donnent droit notamment à un

dividende fixe de 0,01 reals par action. Elles seront automatiquement converties en actions préférentielles de classe A sur la base d'un rapport 1 pour 1 et selon un échéancier pré-établi qui s'étalera entre septembre 2009 et janvier 2011. En relation avec cette conversion, CBD paiera le cas échéant toute différence négative entre le prix garanti de 40 reals par action ajusté de la variation du taux d'intérêt CDI et la moyenne pondérée de l'action préférentielle de classe A sur les 15 derniers jours de cotation précédant la conversion.

Par ailleurs, le groupe CBD a lancé une proposition d'échange pour acquérir le solde des actions de Globex à un prix par action équivalent à 80% du prix d'achat par action payé aux actionnaires majoritaires. L'offre d'échange sera rémunérée en numéraire dont 45,3% lors de l'acceptation de l'offre et 54,7% quatre ans plus tard. Alternativement, les actionnaires minoritaires ont la faculté de souscrire à l'augmentation de capital de CBD selon les mêmes modalités mentionnées ci-dessus ; dans ce cas, le prix sera également augmenté de 10%.

Dans l'hypothèse où la totalité des minoritaires souscrivent à l'augmentation de capital de CBD et que le groupe Casino exerce son droit préférentiel de souscription, le groupe CBD émettra 16,6 millions d'actions préférentielles qui conduiront à une dilution maximale du Groupe dans le capital de CBD de 3,5%.

Attestation du Responsable du rapport financier semestriel

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Paris, le 26 août 2009

Jean-Charles NAOURI
Président-Directeur général

Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code Monétaire et Financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Casino Guichard-Perrachon, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2009, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- les notes 2.3 et 2.4 de l'annexe aux comptes consolidés semestriels résumés qui décrit les nouvelles normes et interprétations que le Groupe a appliquées à compter du 1^{er} janvier 2009,
- le traitement comptable retenu par le Groupe pour traduire la distribution d'un dividende en actions Mercialys, tel que décrit à la note 3 de l'annexe aux comptes consolidés résumés semestriels.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris et Lyon, le 27 août 2009

Les Commissaires aux Comptes			
Cabinet Didier Kling & Associés	Ernst & Young Audit		
Christophe Bonte	Didier Kling	Sylvain Lauria	Daniel Mary-Dauphin